

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 juin 2016

---

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 3851)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° 238

présenté par  
M. Bompard

-----

### ARTICLE 15 UNDECIES

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Laisser faire le bon sens.